

Communiqué de presse



Le 12 juin 2022

Estimation du taux de participation à 12 h 00 en Ariège

À 12 h 00, le taux de participation au premier tour des élections législatives est de 19, 09% dans le département de l'Ariège.

En 2017 au premier tour de scrutin, le taux de participation à 12 h 00 s'élevait en Ariège à 23, 31 %.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle - 05 61 02 11 41/ 06 72 37 66 86 - pref-communication @ariege.gouv.fr 2, rue de la préfecture -Préfet Claude Erignac 09007 Foix cedex.